



**MINISTERE DE L’EMPLOI REPUBLIQUE DE CÔTE D’IVOIRE**

**ET DE LA PROTECTION SOCIALE** Union-Discipline-Travail

 **---------------------- --------------------**

**23ème EDITION DE LA JOURNÉE MONDIALE CONTRE
 LE TRAVAIL DES ENFANTS**

**THEME : « RESPECTONS NOS ENGAGEMENTS :
METTONS FIN AU TRAVAIL DES ENFANTS ! »**

**DECLARATION DU GOUVERNEMENT**

**12 JUIN 2O24**

**Chers concitoyens, Mesdames et Messieurs,**

**La Côte d'Ivoire, tout comme les autres pays du monde, célèbre ce jour, 12 juin, la 23ème édition de la Journée Mondiale contre le Travail des Enfants sous le thème proposé par l'Organisation International du Travail « Respectons nos engagements : Mettons fin au travail des enfants !» .**

**Les pouvoirs publics, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé et les organisations de la société civile se mobilisent depuis plusieurs années en vue de parvenir à l'éradication de ce phénomène.**

**La lutte contre le travail des enfants a donné lieu à des conventions, des chartes et plusieurs accords internationaux, sous régionaux et nationaux qui constituent des engagements forts pris par les différentes parties prenantes.**

**Le thème de cette année sonne le glas de l'échéance de ces multiples engagements pris par les différents acteurs socio-économiques concernés, pour mettre définitivement fin à l'esclavage moderne et au travail des enfants sous toutes ses formes d'ici à 2025.**

**Chers Concitoyens, Mesdames et Messieurs ;**

**En ce qui concerne notre pays, sous la haute égide du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA et avec le leadership de la Première Dame, Madame Dominique OUATTARA, Présidente du Comité National de Surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CNS), le Gouvernement met tout en œuvre pour honorer ses engagements et parvenir à l'éradication des pires formes de travail des enfants.**

**A ce titre, les efforts et les progrès réalisés par notre pays pour y arriver, sont reconnus dans de nombreuses instances au niveau international.**

**En effet, le Bureau des Affaires Internationales du Travail du Département d'Etat Américain, qui a évalué les efforts de 131 pays en matière de lutte contre les pires formes du travail des enfants au cours de l'année 2022, a classé la Côte d'Ivoire au troisième rang des pays ayant réalisé des « avancées significatives » dans le monde.**

**En outre, au regard de nos efforts et en vue de partager notre modèle avec les autres pays du monde, notre pays a été coopté, en 2023, pour occuper la Vice-Présidence de l'Alliance 8.7, qui rassemble les pays engagés à éradiquer de manière rapide et efficace le travail forcé et le travail des enfants.**

**Chers concitoyens, Mesdames et Messieurs ;**

**Le gouvernement entend poursuivre ses efforts dans la mise en œuvre d'une politique nationale de lutte contre les pires formes de travail des enfants à travers les différents Plans d'Action Nationaux de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants.**

**Afin d'améliorer les conditions et la qualité de vie des populations vivant en Côte d'Ivoire et réduire les causes profondes du travail des enfants dans notre pays, le Gouvernement œuvre inlassablement à la généralisation de l'accès aux Instruments de Protection Sociale et ambitionne de faire de cette Protection Sociale, sa troisième religion après la Paix et les religions révélées.**

**Dans la même dynamique, le gouvernement met en œuvre le programme des Filets Sociaux Productifs et le Programme Social du Gouvernement qui visent à accélérer le rythme du développement social en facilitant l'accessibilité des populations aux infrastructures sociales de base et la réduction des inégalités sociales ainsi que de la pauvreté.**

**La Côte d'Ivoire met également en œuvre, en collaboration avec le Bureau International du Travail, le troisième cycle du « Programme Pays pour la Promotion du Travail Décent- 2023 - 2027 » qui vise l'accroissement des opportunités d'emplois productifs, décents et durables pour les jeunes, les femmes et les personnes en situation de handicap, ainsi que le renforcement de la protection des travailleuses et des travailleurs.**

**De plus, pour assurer la durabilité environnementale, économique et sociale des chaînes d'approvisionnement agricole, notre pays met en œuvre depuis plus de deux ans, la Stratégie Nationale pour une Cacaoculture Durable (SNCD).**

**Le gouvernement entend également renforcer la contribution du Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire (SOSTECI) à la traçabilité sociale, en synergie avec le système de traçabilité du cacao. Pour cela, mon Département Ministériel initiera, dans les jours à venir, un dialogue entre les entités nationales et le secteur privé en vue de mettre en œuvre un dispositif capable de fournir les éléments de réponse aux exigences des règlements européens.**

**Chers concitoyens, Mesdames et Messieurs,**

**Comme vous pouvez le constater, la Côte d'Ivoire, déploie tous les moyens nécessaires pour donner suite aux engagements dont elle est partie prenante en ce qui concerne l'éradication du travail des enfants.**

**Pour marquer la célébration de la 32ème Journée Mondiale Contre le travail des enfants de cette année, le Gouvernement, sous le Haut patronage de la Première Dame Dominique OUATTARA, organisera des activités de formation, de sensibilisation de masse et de proximité dans les régions de la Nawa et du Cavally ainsi qu'une cérémonie officielle à Abidjan.**

**Le Gouvernement invite toute la population ivoirienne à se mobiliser pour prendre une part active à ces activités.**

**C'est le lieu pour moi, d'inciter les partenaires techniques et financiers, les entreprises du secteur privé, les organisations de la société civile ainsi que toutes les entités concernées à poursuivre leurs efforts en faveur d'une franche collaboration et d'une synergie d'action conformément au cadre systémique des interventions mis en place par le gouvernement. C'est la clef pour une meilleure coordination de nos efforts et le gage de notre succès collectif certain.**

**C'est ensemble que nous parviendrons à l'élimination des pires formes de travail des enfants ainsi qu'à la durabilité de nos chaînes d'approvisionnement du marché mondial. Je vous remercie !**